AS.RI.EU.PE.
Association des Riverains Etats-Unis Pershing
144, avenue des Etats-Unis
78 000 Versailles
Tél. 01.39.51.32.17

Versailles, 30 juin 1998

Lettre d'information N° 5

1) DEVENIR DU CENTRE COMMERCIAL CORSAIRE

Nombreux ont été les habitants de notre quartier à exprimer leur surprise, puis leur inquiétude, devant la brusque fermeture début avril du centre commercial Corsaire situé rue du Général Pershing. Celui-ci constituait en effet le pôle vivant du quartier et surtout le lieu d'approvisionnement essentiel pour nombre d'entre nous.

Cette surface est finalement reprise par la société ERTECO qui envisage d'y implanter une enseigne ED. Les divers retards intervenus (vente, autorisations administratives, lancement des travaux) laissaient envisager une réouverture assez tardive, fort pénalisante pour les riverains. Face à l'inquiétude des habitants, les élus de notre quartier, MM. Alain Schmitz et Hervé Pichon, s'en sont émus et ont demandé une accélération de la procédure.

Le nouveau magasin ED va ouvrir au début septembre. Sur une surface de 340 m², il proposera 1 150 références de produits (épicerie, surgelés, produits frais, crémerie, fruits et légumes), à comparer aux 750 références environ proposées au magasin ED de la rue de la Paroisse.

Notre association regrette la disparition du terminal de cuisson de pain (remplacé par un dépôt de pain), de la "boucherie à la découpe" (remplacée par une "boucherie sous vide") et du point "Journaux". Suite au contact établi récemment avec le responsable d'ERTECO, nous pouvons d'ores et déjà envisager un dialogue fructueux entre les habitants du quartier et les responsables de cette nouvelle surface afin que l'offre corresponde effectivement aux besoins, et donc à la demande.

2) AMENAGEMENT DU HAUT DE L'AVENUE DES ETATS-UNIS

Suite à notre Assemblée Générale et à l'entretien que nous avons eu avec M. Bruno Chauffert-Yvart, architecte des Bâtiments de France, nous avons établi un argumentaire prouvant le bien-fondé historique du rond-point que nous demandons entre les socles du Monument Pershing-La Fayette. Nous avons adressé cet argumentaire à M. Chauffert-Yvart le 28 avril en lui demandant de prendre en compte les preuves historiques avancées par notre association. Nous n'avons reçu jusqu'à ce jour - c'est-à-dire après deux mois - aucune réponse de la part de l'architecte des Bâtiments de France.

Eu égard au refus "non fondé historiquement" du rond-point, la solution retenue par la Direction Départementale de l'Equipement pour améliorer la sécurité en haut de l'avenue des Etats-Unis consiste actuellement à créer entre les socles du Monument un terre-plein central en pavage légèrement bombé franchissable de 1,5 m de large et à répéter ce type d'aménagement en pointillé, c'est-à-dire par îlots, entre le Monument et le Pavillon des Filtres. L'objectif poursuivi est uniquement de casser la vitesse.

Notre association, à laquelle des plans devaient être présentés pour explication, réaffirme qu'il ne s'agit pas là de la solution optimale en terme de sécurité, surtout pour l'entrée et la sortie des résidences.

Les travaux seront engagés pendant l'été. Le financement par le Conseil Général des Yvelines s'élève à 1,2 million de francs.

3) PRE-ETUDE D'AMENAGEMENT DE LA RUE DU GENERAL PERSHING

En dépit des promesses et de nos nombreuses relances, nous n'avons toujours pas vu de projet, d'étude, de pré-étude, de première réflexion sur l'aménagement de la rue du Général Pershing.

> *- Lancer une étude sur les possibilités d'aménagement de la rue du général Pershing, afin d'assurer de meillleure sécurité des riverains.*
>
> A cette fin, la Ville a inscrit à son budget pour 1997 un crédit d'études de 150 000 francs destiné à engager, en liaison étroite avec les services techniques du département des Yvelines, des études de fond portant sur cette voie, sur les options possibles d'aménagement, avec le souci de ne pas rompre les possibilités de communication entre la zone Etats-Unis Pershing et les quartiers environnants et de canaliser la vitesse des automobilistes sans porter atteinte à la fluidité nécessaire du trafic.

Extrait de "Le quartier de Clagny-Glatigny" du 25 février 1997

Nous sommes bientôt en juillet 1998. Le directeur des déplacements urbains et de la voirie et les élus présents à notre Assemblée Générale du 7 février s'étaient pourtant engagés à nous présenter un projet ou une pré-étude à la mi-mai. A ce jour, toujours rien. Certains riverains commencent à s'impatienter.

4) LIGNE DE BUS "F" DE LA S.V.T.U.

Les riverains Etats-Unis Pershing ont salué avec satisfaction l'ouverture de la ligne de bus "F" qui relie la Place de l'Europe à la Gare de Vaucresson en empruntant la rue du Général Pershing. Dès le départ, notre Association s'est engagée à la faire connaître.

La fréquentation jusqu'à ce jour est très encourageante et prouve, si besoin en était, que cette ligne répond effectivement à une attente. Nombre d'usagers actuels et potentiels pensent que cette ligne serait plus utilisée encore si la fréquence était d'une demi-heure - surtout aux heures de pointe - au lieu de l'heure présentement. Notre association effectuera au mois de septembre une démarche en ce sens auprès de la S.V.T.U. et procédera à une nouvelle opération de publicité pour cette ligne.

5) LIGNE DE BUS 471 DE TRAVERCIEL

Les riverains de l'avenue des Etats-Unis se sont réjouis début juin de l'ouverture de la ligne de bus 471 reliant Versailles Gare Rive Droite à Saint Cloud Les Coteaux via Ville d'Avray. Mais la joie a rapidement fait place à la déception, qui pourrait avec le temps se transformer en colère. En effet, cette ligne est "interdite aux Versaillais" entre l'arrêt Fausses Reposes et la Gare Rive Droite, en ce sens seule la descente étant admise sur ce tronçon.

L'AS.RI.EU.PE. va engager des démarches auprès de la R.A.T.P. (co-gestionnaire avec la C.G.E.A de Traverciel) afin qu'il soit mis fin à cette discrimination. Elle espère par ailleurs que les élus versaillais combattront avec elle cette situation honteuse.

6) AMENAGEMENT DU QUAI-BUS "UNIVERSITE"

Les travaux sont bien avancés. Le gros-œuvre est désormais terminé. La mise en service devrait donc avoir effectivement lieu avant la rentrée scolaire et universitaire. Nous nous en réjouissons.

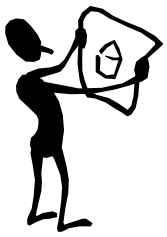

Conformément aux engagements pris, nous attendons que les sorties des résidences au niveau des 33, 39 et 45 de l'avenue des Etats-Unis soient subséquemment aménagées par la pose de plots empêchant le stationnement automobile sauvage, qui rend dangereux la sortie de ces résidences et interdit l'usage du trottoir aux piétons.

🕮 Le coin "Histoire"

7) LE PAVILLON DES FILTRES

L'approvisionnement en eau de la ville de Versailles et de ses habitants ainsi que les "Jeux d'Eaux" créés par la volonté de Louis XIV dans les parcs de Versailles et des Trianons ont nécessité la mise en place d'un système hydraulique d'une grande complexité technique et scientifique.

Ce système a été réalisé entre 1660 et 1700. Progressivement, les eaux de la Bièvre ont été dérivées grâce au moulin hydraulique de Launey, des rigoles destinées à recueillir les eaux pluviales ont été réalisées sur la plateau de Satory, de nombreux étangs ont été créés, enfin les eaux de la Seine ont été captées grâce à la fameuse machine de Marly.

Les coteaux entourant Versailles, principalement la côte de Picardie se sont couverts de moulins à vent mettant en mouvement des pompes pour propulser l'eau depuis l'aqueduc souterrain long de 6 385 mètres jusqu'aux réservoirs de Picardie et de Montbauron. C'est depuis ces réservoirs qu'étaient alimentées les fontaines de la ville où les habitants s'approvisionnaient gratuitement sous la royauté.

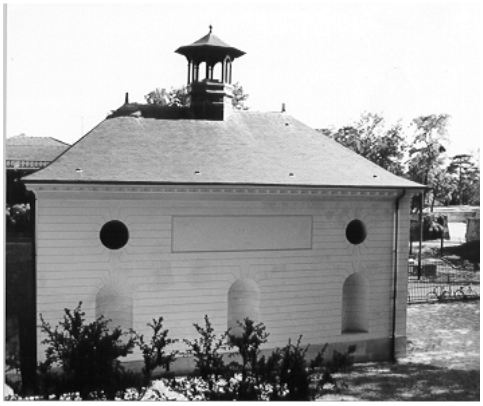

La construction du Pavillon des Filtres sous le règne de Louis XVI a été rendue nécessaire pour assainir l'eau de la Seine de plus en plus polluée. Le bâtiment abritait un appareil de filtrage permettant de traiter 10 000 m^3 d'eau par jour.

En 1880, Napoléon III décide - aux frais de la liste civile - de faire construire une nouvelle machine hydraulique due à M. Dufrayer, qui peut élever près de 2 200 m^3 d'eau par 24 heures avec des installations d'épuration en rapport avec ce volume d'eau. Toujours utilisé partiellement, le Pavillon des Filtres ne sera définitivement abandonné que 84 années plus tard, en 1964.

Il était dès lors condamné à une détérioration inexorable sans son classement au titre de monument historique en 1979 et sa réfection par la Direction du Patrimoine en 1996 pour un montant de 3,8 millions de francs.

On peut admirer l'élégance de ses proportions et le charme de son lanternon, mais surtout ses bassins de décantation et son architecture intérieure remarquable (à ne pas rater lors de la Journée du Patrimoine). Il est intéressant de noter que le Pavillon des Filtres, comme les autres bâtiments du réseau hydraulique à Versailles (réservoirs de la butte de Picardie, des étangs Gobert et de Montbauron), à Saint-Cloud et à Marly, sont affectés à la Direction du Patrimoine.

✂ ----------

Vos suggestions et remarques sur toutes les questions concernant notre quartier :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vos avis nous sont essentiels.

8) PROJET D'EMBELLISSEMENT DU PASSAGE PIETONS SOUTERRAIN

Comme nous l'avions indiqué lors notre Assemblée Générale, l'AS.RI.EU.PE. s'engage pour l'embellissement du quartier. Pour ce faire, nous avons contacté l'Ecole Pershing et avons commencé avec les enseignants à étudier un projet de décoration du passage souterrain pour piétons de la rue Pershing par les enfants de CM1 et CM2. Vos représentants ont exposé dans les classes le projet à des enfants enthousiastes. Les enseignants, les enfants et les représentants de l'AS.RI.EU.PE. se sont rendus le 5 mai sur place pour faire une reconnaissance des lieux et réfléchir aux options possibles.

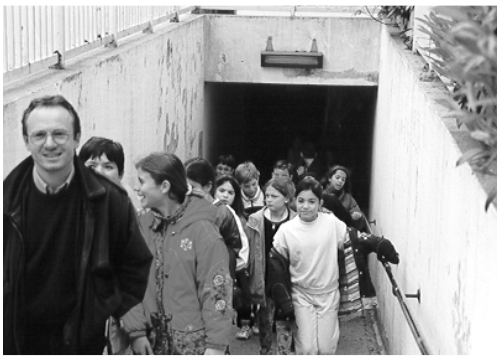

La visite du tunnel par les enfants accompagnés de leur instituteur et des représentants de l'AS.RI.EU.PE.

M. Hervé Pichon, président du Conseil de quartier Clagny-Glatigny, s'engage pleinement à nos côtés pour répercuter cette démarche à l'échelon municipal. Notre association va établir avec l'école Pershing un dossier complet de ce projet d'ici octobre en vue de sa présentation au maire de Versailles.

9) TRI SELECTIF

Notre quartier est désormais pleinement concerné par le tri sélectif des ordures ménagères. L'AS.RI.EU.PE rappelle à ses adhérents les grands principes de cette nouvelle politique, certes parfois contraignante mais hautement utile pour l'avenir : **bac bleu** = emballages + journaux-magazines, **bac marron** = végétaux, **sacs robustes correctement fermés ou bacs gris** = tout le reste sauf les déchets toxiques, les médicaments et évidemment les encombrants, **conteneurs placés sur les trottoirs de la ville** = verre.

10) FETE DU QUARTIER

Suite à la fermeture du Corsaire, nous avons été contraints de reporter la deuxième édition de notre fête de quartier. Celle-ci se tiendra au début du mois de septembre en même temps que l'inauguration du nouveau magasin ED. Les responsables du centre commercial se sont d'ores et déjà déclarés prêts à participer activement à notre fête afin de dynamiser la vie dans notre quartier. Une nouvelle synergie va ainsi s'établir entre les commercants et l'AS.RI.EU.PE.

11) LA VIE DE L'AS.RI.EU.PE.

Notre dynamisme ne se dément pas. L'association compte désormais près de 200 adhérents. Nos actions dans le quartier commencent à porter leurs fruits : nouvelles lignes de bus, aménagements divers. Mais il reste encore beaucoup à faire, dont l'amélioration du nettoyage. C'est ensemble que nous y parviendrons. *Bienvenue aux nouveaux adhérents et merci aux anciens adhérents de leur fidélité !*

✂ ----------

L'Association des Riverains Etats-Unis Pershing (AS.RI.EU.PE.), c'est vous !
Adhérez et faites adhérer.

BULLETIN D'ADHESION 1998

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Ci-joint règlement de ma cotisation par chèque bancaire ou postal

Cotisation annuelle : 60 F - Membre bienfaiteur : 120 F